

*Résumé bilan carbone 2025

Sur les activités de 2024

Le bilan carbone vise à comptabiliser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes produites par l'entreprise.

Le bilan carbone se compose de 3 périmètres de mesure : Scopes 1, 2 et 3.



SCOPE 1

Émissions directes de gaz à effet de serre générées par les activités de l'entreprise (combustion, véhicules, procédés).

- > Absolu : 510 tCO2e
- > Employé : 3 tCO2e/employé
- > Chiffre d'affaires : 9,5 tCO2e/M€



SCOPE 2

Émissions indirectes liées à la production de l'énergie achetée et consommée par l'entreprise (électricité, chaleur, vapeur).

- > Absolu : 29 tCO2e
- > Employé : 0,2 tCO2e/employé
- > Chiffre d'affaires : 0,5 tCO2e/M€



SCOPE 3

Autres émissions indirectes de la chaîne de valeur, en amont et en aval (achats, transports, déplacements, usage et fin de vie des produits).

- > Absolu : 5100 tCO2e
- > Employé : 30 tCO2e/employé
- > Chiffre d'affaires : 96 tCO2e/M€



ACTIONS

- > Renouvellement du parc auto (électrique/hybride).
- > Rénovation des bâtiments.
- > Optimisation du transport.